

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers élus :

15

Séance du 8 septembre 2015 (18ème séance)

Conseillers en fonction :

15

Conseillers présents :

10

Sous la présidence de Mme Christiane MALLICK, Maire.

Sont présents : MM. Patrick ALLARD, Laurent WAGNER, Germain JAMING, Patrick HAGER, Michel GREFF, Pascal HAMMAN, Laurent SLAVIK, Jean-Marc VERGNE et Yvan BECKER.

Sont absents : MM. et Mmes Aurore GUILBAUD, Christelle SCALEGNO-MULLER, Patrice NAGEL, Daniel HEIN et Francis SCHLUCK, excusés.

DATE DE CONVOCATION : 1^{er} septembre 2015

POINT 1 - TRAVAUX COMPLEMENTAIRES RUE DE ROUHLING

Sur rapport de M. Germain JAMING, Adjoint compétent, et sur avis de la Commission des travaux, le Conseil Municipal décide de procéder à des travaux complémentaires Rue de Rouhling en raison de fissures importantes apparues cet été. Ces travaux de réfection consistent en :

Rabotage de chaussée, couche de base en laitier et enrobés sur 830 m²

Montant : 19 007.00 € HT du devis de l'Entreprise KLEIN Guy.

POINT 2 - TRAVAUX DE REFECTION RUE DE LA GROTTTE

M. Germain JAMING, Adjoint, expose la possibilité de prévoir les travaux de réfection de la Rue de la Grotte et de réaliser les travaux de rabotage le même jour que ceux Rue de Rouhling (coût de location à la journée).

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'Entreprise KLEIN Guy pour un montant de 10 525.00 € HT.

POINT 3 - TRAVAUX CHEMIN DU BRUCHWEG

Des travaux de réfection d'une partie du chemin du Bruchweg sont également nécessaires et pourront être réalisés en même temps que les deux autres chantiers.

Le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de l'Entreprise KLEIN Guy pour un montant de 6 039.20 € HT.

POINT 4 - REMBOURSEMENT LOYER GARAGE COMMUNAL

Après délibération, le Conseil Municipal décide de rembourser la somme de 44.50 € facturée à tort en février 2015 à M. Francis MULLER, locataire de deux garages communaux jusqu'au 31 janvier 2015.

POINT 5 - DIVERS - INFORMATIONS

. Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier du GECNAL envoyé à la CASC concernant le retour du viron et donc que la passe à poissons s'avère opérationnelle.

. Le Maire informe également que « L'Opération Brioches » aura lieu dans la commune le vendredi 9 octobre. Le planning de distribution a été remis à chaque Conseiller.

POUR EXTRAIT CONFORME
LIXING-LES-ROUHLING, le 15/09/2015

Le Maire,

Compte-rendu exécutoire après
dépôt en Sous-préfecture le 15/09/2015
et publication ou notification le 15/09/2015